

GRAND PRIX DE L'INTERNATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE

REGLEMENT D'ATTRIBUTION

Les Conseillers du Commerce Extérieur de la France organisent et décernent chaque année le « **GRAND PRIX DE L'INTERNATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE** », dédié aux étudiants d'enseignement supérieur, et aux stagiaires de la formation professionnelle, de niveau Bac +2 à Bac +5, à partir d'un dossier, mémoire, rapport de stage, exposé individuel, déjà réalisé par l'étudiant ou le groupe d'étudiants, et portant obligatoirement sur un sujet de commerce international, lié à l'activité d'une entreprise.

Nous distinguons **2 catégories de concurrents** :

- Un Grand Prix de l'International des CCEF - niveau **Bac +2/3 (BTS/licence)**

Et

- Un Grand Prix de l'International des CCEF - niveau **Bac +4/5 (M1/M2)**

Chaque comité régional/départemental a donc la possibilité de présenter une candidature pour chaque catégorie soit **deux candidatures au maximum**.

Le nombre de prix décernés ainsi que leur intitulé sera déterminé chaque année par le jury.

OBJET

L'attribution du Grand Prix et accessits éventuels a pour but :

- d'encourager un étudiant ou un groupe d'étudiants (3 maximum) ayant déjà passé une épreuve et remis dans sa discipline un dossier de stage ou mémoire de fin d'études, sur un sujet ayant trait à une activité de commerce à l'international, pour le compte d'une ou d'un groupe d'entreprise(s). La conception écrite doit intégrer à la fois les concepts académiques de son cursus, apporter une démarche originale à l'activité internationale de notre pays et pouvoir s'appliquer de manière concrète pour l'entreprise avec laquelle il(s) a (ou ont) collaboré,
- de constituer, par la remise de ce prix, une ouverture internationale dans le futur parcours professionnel de l'étudiant et une reconnaissance des lauréats par les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, professionnels des échanges internationaux,
- de valoriser et récompenser les témoignages montrant l'adaptation de l'enseignement reçu aux besoins des entreprises et acteurs économiques internationaux.
- de contribuer au final au développement international des entreprises, et notamment des PME/PMI et ETI.

CONDITION DE RECEVABILITE DES DOSSIERS

Le concours s'adresse à des étudiants ayant réalisé une étude commerciale, un projet commercial ou technique dirigé vers l'international ou en coopération avec une équipe internationale.

Cette étude ou ce projet,

- devra être réalisé(e) sur demande ou en coopération avec une entreprise,
- pourra être effectué(e) soit dans le cadre du programme scolaire ou universitaire soit à la suite d'un séjour à l'étranger ou d'un stage.

Un ou deux dossiers de candidature au maximum seront présentés par chaque région ou département participant, impérativement **avant une date limite fixée par le bureau de la Commission nationale Formation sous forme électronique (format PDF) à l'adresse formation@cnccef.org**.

Chaque dossier devra être assorti :

- d'un commentaire du comité régional ou départemental expliquant les raisons de son choix
- si possible d'une lettre de l'établissement et/ou de l'entreprise avec commentaires sur la mission, les attendus et les résultats obtenus par l'étudiant(e)
- d'une première partie : Synthèse du projet par l'étudiant/groupe d'étudiants (2 pages, maximum 3 pages). La synthèse insistant sur les acquis de cette expérience et consistant en un résumé présentant les conditions, les attendus et les résultats obtenus + une note de motivation. Cette note de synthèse précisera également brièvement comment l'étudiant souhaite orienter sa carrière future
- d'une deuxième partie qui correspond au mémoire du candidat :
 - o Présentation de la mission, présentation succincte de l'entreprise, contexte, étude du marché, de la concurrence
 - o Du déroulement de la mission, difficultés rencontrées, adaptations nécessaires
 - o Des recommandations et préconisations à l'issue de la mission
 - o Des résultats obtenus, des réactions de l'entreprise, les commandes éventuelles
 - o Les sources et références
 - o Tout document pouvant contribuer à la compréhension du dossier

CONFIDENTIALITÉ

La Commission nationale Formation du CNCCEF respectera la confidentialité du mémoire ou projet dont le contenu ne sera accessible qu'aux seuls membres du jury.

COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé des membres de droit que sont les membres du bureau de la commission nationale Formation complété par 2 ou 3 personnalités extérieures choisies pour leur implication dans le commerce international ou l'économie. Le président du jury sera une des personnalités extérieures choisies, il pourra proposer aux membres de droit l'autre personnalité extérieure.

CALENDRIER

- *Janvier/Février* : Appel à candidature
- *Avril/Mai* : Date limite de dépôt des candidatures par voie électronique à formation@cnccef.org
- *Mai* : Retour des notations par tous les membres du jury
 - Annnonce de la pré-sélection des finalistes pour le jury final
 - Jury final avec entretien téléphonique des finalistes & délibération
 - Annnonce des résultats aux participants
- *Juin/Juillet* : Remise des prix lors de l'Assemblée Générale du CNCCEF

Les dates précises sont fixées et communiquées par le bureau de la Commission nationale Formation chaque année.

PROCEDURE D'EXAMEN DES DOSSIERS ET DE SELECTION

Les dossiers tels que présentés par les Comités Régionaux ou Départementaux sont réputés valides.

Tous les membres du jury prendront connaissance de l'ensemble des dossiers et leur attribueront une note.

Par souci de neutralité les membres du Jury dont le comité présente un candidat ne participent pas à la notation de ce candidat.

Les dossiers sont notés suivant les critères de notation figurant ci-joint :

- le dossier de synthèse et recommandations doit être clair, concis et précis. Il devra définir entre autres l'objet de la mission, sa problématique de départ, ses buts et la réalisation,
- le dossier/mémoire devra traiter de l'exportation ou du développement à l'international d'une entreprise, qu'il s'agisse de développement commercial, de développement technologique ou industriel,
- Le dossier/mémoire sera présenté en français ou en anglais,
- le jury appréciera dans ses attendus la qualité et l'originalité du projet, ainsi que sa faisabilité en entreprise et sa pertinence, en terme de contribution à l'exportation, tant sur la forme que le fond du dossier.

L'impact spécifique du projet soutenu sera un critère majeur d'évaluation, à savoir :

- pour les thèmes à dominante commerciale : mesure de l'impact direct ou induit en termes de chiffre d'affaires et de volume réalisé par la vente de produits et services dans le pays d'accueil ou vers les différents pays de la zone. Une attention sera portée aux indicateurs de performance choisis, notamment la cohérence de la rentabilité ainsi que l'analyse de la prise de risque.
- pour les thèmes à dominante industrielle ou technologique : mesure de l'effort d'innovation de l'étudiant, de l'impact de son action sur la conception de nouveaux produits/procédés/services, et de son influence sur l'adéquation entre ces produits/procédés/services et les marchés visés.

Une **pré-sélection de 8 candidatures au maximum, 4 par catégorie**, est définie à partir de la moyenne des notes obtenues.

Le jury se réunit pour débattre et **auditionner les candidats par téléphone au cours d'une interview de 15 minutes par candidat** à l'issue de laquelle les lauréats sont désignés après délibérations.

Lors de la soutenance par téléphone, le jury jugera des qualités de synthèse, de présentation, et de précision des candidats.

L'interview de 15 minutes se décompose comme suit :

- ✓ 5 minutes seront consacrées à une présentation par le candidat de son stage ou de son projet, de son déroulement, des résultats obtenus, de la réaction de l'entreprise.
 - ✓ Les 5 minutes suivantes porteront sur un jeu de questions/réponses retenues par le Président du Jury visant à apprécier le travail effectué, la valeur ajoutée et le potentiel du candidat.
 - ✓ Durant les 5 dernières minutes, le candidat précisera obligatoirement ce qu'il a retiré et appris de cette expérience, et en quoi cette dernière a pu influencer ses projets professionnels.
- Les membres du jury pourront poser librement les questions émergeant de la prestation orale du candidat.
 - A l'issue de chaque soutenance au téléphone, le jury délibèrera sous la direction du Président du Jury.
 - A la fin de l'ensemble des soutenances, le Jury statuera sur les différents candidats.
 - Le recours à une notation suivant la grille utilisée pour l'écrit n'interviendrait qu'en cas de divergence d'opinion, à la demande du Président du Jury.

En fonction de la qualité des dossiers retenus, le jury décide s'il y a lieu, d'attribuer un ou plusieurs prix, un ou plusieurs accessits ou prix spécial.

Le jury est souverain dans ses décisions.

REMISE DES PRIX

La remise de prix par le Président du CNCCEF se tiendra lors d'une cérémonie officielle qui se déroulera **à l'occasion de l'Assemblée Générale du CNCCEF.**

Elle fera l'objet d'une couverture médiatique (presse...) sous la responsabilité et le pilotage du CNCCEF, et donnera donc lieu à une proclamation publique, avec de fait un impact particulièrement positif sur la notoriété et l'image des établissements concernés.

Pour la remise des prix, seront invités, outre les lauréats, les représentants des écoles et des entreprises, ainsi que les professeurs référents des établissements.

Un prix récompensera le meilleur de chaque catégorie. Le jury pourra décider de l'attribution d'un prix spécial ou d'autres prix en fonction de la qualité des candidats.

PJ. Grille d'évaluation utilisée par le jury (pour information)